

# La France dans les organisations internationales

## Infographie

### **L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)**

Siège : New York, États-Unis

Fondée en 1945, l'ONU est la principale organisation internationale par l'étendue de ses champs de compétence et par le nombre d'États membres – 193 en 2022. Elle veille notamment au maintien de la paix internationale et au respect des droits de l'homme. L'ONU est un lieu d'échanges, par exemple lors des sessions de l'Assemblée générale – organe délibérant rassemblant les représentants de tous les États membres, qui disposent chacun d'une voix.

De nombreux programmes, fonds et institutions spécialisées viennent enrichir l'action de l'ONU : le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Banque mondiale, etc.

La France occupe une place importante dans le système onusien : elle est l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, aux côtés des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Russie et, en remplacement de Taïwan depuis 1971, de la République populaire de Chine. À ce titre, elle dispose d'un droit de veto permettant de bloquer l'adoption d'une résolution. Elle contribue aussi aux décisions sur les moyens pacifiques ou militaires à employer en cas de menace contre la paix ou d'acte d'agression par un État.

Pour aller plus loin :

[« Dominique de Villepin, le non du “Vieux Pays” à la guerre en Irak ». Les Grands Discours, France Inter, 30 juillet 2017.](#)

### **L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)**

Siège : Genève, Suisse

L'OMC rassemble 164 États membres. Fondée en 1995 pour succéder à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), elle définit et veille à l'application des règles favorisant le commerce mondial et l'ouverture des marchés, en encadrant par exemple l'usage des droits de douane ou des quotas d'importation.

L'OMC est également investie d'une mission d'arbitrage des différends entre pays concurrents, ou entre importateurs et exportateurs. Tous les pays membres sont représentés au sein des deux principaux organes décisionnaires, la Conférence ministérielle et le Conseil général.

En 2022, la France est impliquée dans un différend en cours d'arbitrage, concernant le commerce d'huile de palme avec la Malaisie. Pour cette dernière, la taxe française sur les activités polluantes et les mesures de l'UE sur les biocarburants dérivés du palmier à huile vont au-delà des restrictions autorisées par l'OMC. Elles constitueraient donc une entrave injustifiée au libre commerce. Un groupe spécial de travail s'est formé à l'été 2021, pour un rapport final attendu fin 2022.

Pour aller plus loin :

[« L'OMC : un avion sans pilote », Cultures Monde, France Culture, 22 septembre 2020.](#)

## **L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (Unesco)**

Siège : Paris, France

L'Unesco est une institution spécialisée de l'ONU. Créée en 1945, elle agit en faveur de l'accès à l'éducation, de la protection et de la promotion de la diversité et du patrimoine culturels, du développement et de la coopération scientifiques, et de la liberté d'expression.

La directrice générale de l'Unesco en 2022, Audrey Azoulay, est la deuxième personnalité française à occuper ce poste après René Maheu dans les années soixante. La France est présente au sein de la Conférence générale, qui réunit tous les deux ans des représentants de tous les États membres disposant chacun d'une voix. Entre 2019 et 2023, elle fait aussi partie du Conseil exécutif, dont les 58 membres sont élus pour quatre ans dans une logique d'équilibre entre les différentes régions du monde. Elle accueille le siège principal de l'Unesco, situé à Paris. La France dispose enfin d'une délégation permanente auprès de l'Unesco, chargée d'y défendre ses positions et intérêts.

L'Unesco est connue pour sa liste du patrimoine mondial, qui distingue des sites culturels ou naturels à valeur universelle. La France y est particulièrement bien représentée, avec 49 biens inscrits – dont, récemment, le phare de Cordouan, et la ville de Vichy dans le cadre plus vaste des stations thermales européennes. Cette reconnaissance a des enjeux culturels, politiques et économiques, encourageant par exemple les visites touristiques ou l'augmentation des budgets dédiés au patrimoine par les collectivités. La France présente aussi régulièrement des candidatures pour la liste du patrimoine culturel immatériel. La dernière en date, portant sur la baguette de pain, sera examinée par l'Unesco à l'automne 2022.

Pour aller plus loin :

[« Audrey Azoulay réélue à la tête de l'UNESCO », LeMonde.fr, 9 novembre 2021.](#)

## **LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)**

Siège : Washington, États-Unis

Le FMI est une institution spécialisée des Nations unies fondée par les accords de Bretton Woods en 1944. Il compte actuellement 190 pays membres. Travaillant en étroite collaboration avec l'ONU, le FMI veille à la stabilité financière et à la coopération monétaire internationales. Il surveille et accompagne les politiques économiques nationales, et accorde des prêts aux États rencontrant des déséquilibres budgétaires.

La France jouit d'une certaine influence dans la gouvernance du FMI. Elle participe au Conseil des gouverneurs – organe principal comptant un membre par État. Elle dispose aussi de son propre représentant au sein du Conseil d'administration – chargé de la gestion quotidienne du FMI, et composé de 24 administrateurs s'exprimant au nom d'un pays ou groupe de pays membres. Son avis est d'autant plus important que le poids du vote de chaque État dépend de sa « quote-part », c'est-à-dire de sa contribution au budget du FMI. La France maîtrise donc, à elle seule, 4,03% du total des voix. Cela la place, à égalité avec le Royaume-Uni, en cinquième position derrière les États-Unis, le Japon, la Chine et l'Allemagne. Cette pondération offre de fait un droit de veto aux États-Unis et aux pays de l'UE, à condition que ces derniers votent tous dans le même sens.

De plus, le directeur général du FMI est traditionnellement issu d'un pays de l'UE – ce qui vient contrebalancer la prépondérance des États-Unis à la tête de la Banque mondiale. La France est, là encore, particulièrement présente : cinq Français ont occupé le poste de directeur du FMI depuis 1963 – en dernier lieu Dominique Strauss-Kahn puis Christine Lagarde, tous deux anciens ministres de l'Économie.

Pour aller plus loin :

[« FMI : des dollars contre des réformes », Cultures Monde, France Culture, 24 mai 2021.](#)

## **L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)**

Siège : Paris, France

L'OCDE est née en 1961, dans la continuité de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) fondée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour répartir les aides américaines du Plan Marshall entre pays européens.

L'OCDE est aujourd'hui une organisation internationale tournée vers les études économiques : elle produit des analyses, prévisions et recommandations – par exemple le classement Pisa sur les systèmes éducatifs, ou le rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui lui est rattachée. Défendant le libéralisme économique, l'OCDE se positionne en faveur du libre échange, de la flexibilité dans le monde du travail, ou encore de la limitation des dépenses publiques.

Contrairement à l'ONU, l'OMC ou l'UNESCO, qui rassemblent la grande majorité des États de la planète, l'OCDE ne compte que 38 membres, dont la France : des pays développés adhérant à l'économie de marché et dotés d'un gouvernement démocratique.

La Française Laurence Boone est, en 2022, la cheffe économiste et secrétaire générale adjointe de cette organisation essentiellement consultative.

Pour aller plus loin :

[« OCDE : l'invention du multi-libéralisme ? », \*Le Journal de l'éco\*, France Culture, 16 décembre 2020.](#)

## **L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD (Otan)**

Siège : Bruxelles, Belgique

L'Otan est une alliance politique et militaire fondée en 1949. Il s'agit d'une organisation régionale rassemblant 30 États d'Europe et d'Amérique du Nord. Elle doit assurer la sécurité des pays membres, par des moyens pacifiques ou par des opérations de gestion de crise qui peuvent s'appuyer sur un mandat de l'ONU ou sur la clause de défense collective de son traité fondateur. L'Otan représente avant tout, pour les gouvernements concernés, un cadre de consultation et de coopération, où les décisions sont prises par consensus.

La France est un des États fondateurs de l'Otan, dont elle a accueilli le quartier général après la Seconde Guerre mondiale. Elle en a toutefois quitté le commandement intégré en 1966, sur décision du général de Gaulle qui souhaitait ainsi renforcer l'indépendance militaire de la France vis-à-vis des États-Unis. Le quartier général de l'Otan a donc été transféré à Bruxelles. Si la France était désormais absente de certains comités de décision, elle est toutefois restée membre de l'Otan et impliquée dans les exercices militaires et acquisitions conjointes.

Amorcé sous la présidence de François Mitterrand, le retour de la France au sein du commandement militaire intégré a été annoncé par Nicolas Sarkozy en 2009. Le gouvernement français tente désormais de concilier son implication dans l'Otan et ses appels à l'autonomie stratégique de l'UE.

Pour aller plus loin :

[« La France et l'Otan », \*Nato.int\*, non-daté.](#)